

13 nov 2008 -14:56

Ordre du jour du Conseil des ministres du 14 novembre 2008 à 10h

Pas pour publication - Le Conseil des ministres peut modifier l'agenda.

Pas pour publication - Le Conseil des ministres peut modifier l'agenda.

- Extension du projet Fedcom pour la comptabilité de l'Etat
- Etat d'avancement du Plan Coperfin de modernisation du SPF Finances
- Création de la conférence interministérielle sur la Politique de sécurité et de maintien de l'ordre
- Représentation des Communautés au sein du Conseil d'administration de l'Institut de formation judiciaire
- Marché public pour la Défense : entretien des Standard Wing Weapon Pylons utilisés sur les F-16
- Modification du nombre de jours de congé des membres du personnel des administrations fédérales
- Simplification de certaines dispositions relatives à la carrière des agents de l'Etat (deuxième lecture)
- Mesures financières : protection des dépôts (deuxième lecture)
- Transposition en droit belge de la directive européenne contre le blanchiment d'argent
- Création d'un groupe d'experts sur le mixte énergétique
- Adaptation des crédits et aide supplémentaire pour la coopération au développement
- Assouplissement du congé de maternité pour les indépendantes
- Octroi des titres-services directement après l'accouchement dans le cadre de l'aide à la maternité des travailleuses indépendantes
- Augmentation de l'allocation familiale en faveur du premier enfant pour les travailleurs indépendants

A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur [www.presscenter.org](http://www.presscenter.org) et [www.premier.be](http://www.premier.be).